

## EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

### Carrefour, G20, quelle est l'influence de l' élu ?

Lors des vœux 2019, nous nous sommes réjouis de l'implantation sur notre commune de l'enseigne G20 au centre commercial des Vergers. Notre opposition, dans un article précédent, s'est chargée de rappeler que la Ville n'y était pour rien dans cette ouverture et que nous la devons essentiellement à des investisseurs privés.

Effectivement, ce n'est que d'enfoncer des portes ouvertes que de souligner cela. Mais **n'est-ce pas le rôle de l' élu** que d'encourager et de saluer l'ouverture d'un nouveau commerce de proximité moteur dans un quartier ?

Du fait d'investissements et de financements privés, la Commune n'a que très peu d'influence dans les installations de ces commerces. L'ouverture du G20, c'est le maintien d'une activité dans une zone, permettant aux commerces alentours d'en profiter ; mais aussi la création d'emploi, sans oublier le service aux habitants. Donc oui, nous nous réjouissons de l'ouverture du magasin G20 !

Pour le centre commercial Carrefour, la mise à l'arrêt de la rénovation et de l'agrandissement de la galerie marchande n'est due qu'à la seule volonté du propriétaire de celle-ci. Et les élus que nous sommes ne peuvent que le déplorer.

Depuis 2001, plusieurs projets ont été envisagés, tous tombés à l'eau les uns après les autres. La Ville a participé à une cinquantaine de réunions et n'a qu'un pouvoir sur l'autorisation de permis de construire et un droit de regard sur les accès routiers à ce centre. L' élu a eu aussi un rôle de « médiation » entre les parties intéressées au projet. Nous ne pouvons qu'espérer, encore une fois, qu'un jour le projet d'agrandissement redémarrera !

Pour finir, nous saluons la reprise de la librairie de la rue de Paris par une nouvelle gérante. Le maintien d'une maison de la presse dans le centre-ville était essentiel et nous saluons les anciens gérants pour leur carrière, tout en leur souhaitant une excellente retraite.

**Alain Lorand**  
et la majorité municipale

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ  
DES COMPTES RENDUS DES  
CONSEILS MUNICIPAUX SUR



## EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

### Des fake news ?

Dans le Magazine de février, M. le maire s'extasia de l'arrivée de la fibre sur St-Brice, alors que le schéma départemental du numérique prévoyait une couverture **depuis 3 ans**.

Le numérique est un outil essentiel de développement, de performances économiques, sociales, écologiques. St-Brice doit l'aborder à travers l'amélioration du cadre de vie, une demande forte des habitants de ces outils numériques permettant la transmission des savoirs, le lien social, l'attractivité du territoire pour les entreprises.

La dématérialisation des services publics se généralise, nous impacte directement tous au quotidien et favorise l'émergence de nouvelles formes d'assistance aux personnes. Mais les évolutions et les mutations rapides qu'elles entraînent représentent un défi quant à notre capacité d'adaptation.

Nous proposons la mise en place d'un plan d'actions pluriannuel comprenant et un diagnostic pour dresser un état des lieux et recenser les principaux enjeux de lutte contre la fracture numérique :

- Rencontre avec les acteurs locaux en contact avec le public, en particulier les plus fragilisés,
- Coopérations entre les acteurs (**entreprises, associations, commerçants, services publics, écoles...**) en vue d'une cartographie des ressources d'E-Inclusion, du développement des pratiques et des compétences numériques sur St Brice.
- Construction d'un plan pluriannuel de formation du personnel communal en « Médiateurs de la Solidarité numérique ».

La dynamique globale repose sur la participation d'organismes publics, d'associations actives. Une démarche « gagnant/gagnant » des acteurs publics. De même, pour la plupart des services du quotidien, le numérique offre une valeur ajoutée permettant l'accès aux services en dehors des heures d'ouverture des services publics. Reste que 20 % de la population de St-Brice se trouve privée de ce service.

**Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson, Maxime Yabas (Bien vivre à Saint-Brice)**

### Bientôt le retour aux urnes !

Après une pause électorale de deux ans, nous serons amenés le dimanche 26 mai à retourner aux urnes pour élire nos représentants au parlement européen. Si le taux d'abstention peut paraître normal pour ce type d'élection qui ne concerne ni le niveau National, ni le niveau Local, l'histoire récente démontre qu'une victoire assise sur le vote d'une minorité d'électeurs peut engendrer colère et frustration. De celles-ci naît la montée en puissance de certains populismes ou le renfermement sur soi. Certes, l'Europe n'est pas parfaite mais la déconstruire serait improductif et nos amis Anglais, empêtrés dans des impasses sur les échanges commerciaux (y compris avec l'Irlande par exemple) ou de visas, ne nous contrediront pas. S'il est certain qu'il faille repenser la bureaucratie Bruxelloise, le renforcement aux frontières ou les équilibres commerciaux avec les géants économiques Américains ou Asiatiques, l'Europe c'est aussi une monnaie unique et forte, l'absence de droits de douane entre pays membres mais aussi nous concernant localement les fonds européens structurels d'investissement finançant des projets de développement susceptibles d'avoir des effets bénéfiques sur l'emploi et l'apprentissage, le numérique ou l'environnement.

Ces fonds sont éligibles aux collectivités mais aussi aux associations ou entreprises ayant un projet. Le plan pluriannuel en cours de 960 Mds (dont 27 Mds en France) s'achèvera en 2020 et nous devons croire à l'ambition du prochain, bien que déjà ébranlé par le Brexit, en élisant des personnes dignes de nous représenter.

Les difficultés sociales et économiques sont bien réelles mais ce n'est pas le moment de laisser tomber. Il est de notre devoir de motiver nos jeunes et de les impliquer pour leur redonner espoir et projets d'avenir au niveau Européen, National et bien entendu local. Incitons-les à s'inscrire sur les listes électorales, à participer au dépouillement des votes, à se rendre aux réunions publiques pour y poser toutes questions ou simplement exposer leurs idées. Aux abstentionnistes, pensez aux dernières élections qui n'ont rendu victorieux que des candidats par défaut (et qu'il n'y aura qu'un seul tour !) Bonnes fêtes de pâques à tous les Saint-Briciens !!

**Isabelle Burger, Cyril Delmas, Eliane Ganipeau, Jean-Luc Germain, Virginie Henneuse, Jean Mazouz, Janet Yalcin (Une Énergie Nouvelle à Saint-Brice)**